

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 6 août 1868

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#) est destinataire de cette lettre
[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (10)

Collation1 p. (69r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 6 août 1868, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/10943>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [6 août 1868](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)

Lieu de destination Inconnu

Description

Résumé

Visite de Delpech au Familistère le dimanche 9 août 1868 : Godin indique à Delpech qu'il pourra assister à la distribution mensuelle des récompenses aux enfants des écoles et qu'il enverra une voiture le chercher à la gare de Saint-Quentin. Sur la liquidation de la communauté de biens des époux Godin-Lemaire : Godin pense qu'Esther Lemaire va se pourvoir en cassation [à la suite du jugement du tribunal d'Amiens].

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Information](#), [Prix et récompenses](#), [Procédure \(droit\)](#), [Visite au Familistère](#)

Personnes citées [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Delpech, Alphonse (1821-1902)

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité

- Droit/Justice
- Politique

Biographie Avoué et homme politique né en 1821 à Perpignan (Pyrénées-Orientales) et décédé en 1902 à Amiens (Somme). Alphonse Alexandre Désiré Constance Delpech est fils du géomètre en chef du cadastre du département des Pyrénées-Orientales. Il est nommé en 1850 avoué auprès de la Cour d'appel d'Amiens. Il est ensuite président de chambre à la même cour d'appel. Il est premier adjoint au maire d'Amiens de 1875 à 1880, maire d'Amiens par intérim entre septembre 1875 et juillet 1876 puis entre avril 1879 et septembre 1880. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1892.

Nom Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)

GenreFemme

Pays d'origineFrance

Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieNée en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, [Émile Caius \(1840-1888\)](#). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de [Godin-Lemaire](#) jusque 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/12/2021

Dernière modification le 31/05/2023

Guise le 6 aout 1864⁶⁹

Monsieur Desgrange

Votre départ de Paris dimanche
à 7 heures du matin devrait déclencher
meilleure chose que puisque vous
n'avez pas l'Amphithéâtre alors nous
permettrait de donner à la distribution
des récompenses de la dimanche
du mois aux enfants de nos
écoles, je suis convaincu une voiture,
à la gare de St Quentin pour
le train de 10 heures 15.

je commenceais à perdre patience
au sujet de la signification tardivement
faite à M^e Godin, car je ne
vois pas de votre avis je crois quelle
de pourvoir en cessation que régler
telle chose qu'il a des bâches à
se faire et que la procédure fait
l'affaire de ses agents, il faut donc
considérer des reculés comme un
fait accompli.

Veuillez agréer Monsieur mes
victimes les plus attentionnées

Godin